



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations - Canada

Rapport annuel 2023



Table des matières

Prière de l'Aînée	1
Glossaire des termes	2
Résumé	3
Introduction des coprésidents	5
Renforcement du leadership des Premières Nations en matière de climat – Mesures prises en 2023	8
1. Examiner les politiques et les programmes fédéraux en matière de développement propre et de changements climatiques à travers la lunette climatique des Premières Nations	9
HISTOIRE DE CAS RÉGIONAL N° 1	15
2. Renforcer le leadership des Premières Nations en matière de lutte contre les changements climatiques	16
3. Favoriser une plus grande transparence, une plus grande responsabilisation et une meilleure communication dans les activités du CMAC	17
HISTOIRE DE CAS RÉGIONAL N°2	20
4. Continuer d'élaborer des indicateurs et des critères propres aux Premières Nations pour rendre compte sur l'implémentation des programmes de financement fédéraux liés au climat et des résultats pour les Premières Nations	22
5. Approfondir le dialogue intergénérationnel et intersectionnel sur la lutte contre les changements climatiques dans toutes les activités	23
HISTOIRE DE CAS RÉGIONAL N° 3	24
La voie à suivre en 2024	25
1. Faire progresser le Leadership des Premières Nations en matière de climat	25
2. Continuer d'élaborer des indicateurs et des critères propres aux Premières Nations pour rendre compte sur l'implémentation des programmes de financement fédéraux liés au climat et des résultats pour les Premières Nations	26
3. Renforcer le dialogue intergénérationnel et intersectionnel	27
4. Mettre à jour et examiner le mandat du CMAC	27
5. Améliorer la transparence et élargir la portée du CMAC	28
HISTOIRE DE CAS RÉGIONAL N° 4	29
Mot de la fin	30
Annexe A	31
Principaux points à retenir – 2023	31



Prière de l'Aîné

Hai'Cho K'agwaadhat / Merci, Dieu créateur, nous te rendons grâce pour ce jour.

Nous reconnaissons le territoire traditionnel des Premiers Peuples sur lequel nous nous trouvons.

Nous saluons nos gardiens du savoir, nos dirigeants, les jeunes, les femmes, les hommes, les personnes 2ELGBTQIAA+ et tous ceux qui font partie de notre cercle et qui poursuivent ce bon travail.

Nous saluons les terres et les eaux sacrées, ainsi que tout ce qui vit sur cette Terre.

Hai'Cho à nos Ancêtres, nos protecteurs des terres passés et actuels, pour avoir pris soin de ces terres depuis des temps immémoriaux afin que nous puissions vivre dans de bonnes conditions. Gardons à l'esprit que c'est pour servir notre peuple que nous transmettons nos enseignements.

Alors que nous continuons de faire face à des défis dans nos territoires, les urgences climatiques et la crise liée à la biodiversité se sont aggravées pour toutes nos communautés au Canada. Ces expériences nous rappellent l'urgence de prendre des mesures plus fortes en partenariat.

Nous demandons de donner à tous ceux qui travaillent au CMAC la force de promouvoir nos réussites, de faire progresser le travail de haut niveau et de continuer à travailler en partenariat véritable avec tous les ordres de gouvernement. Ensemble, nous façonnerons une vision claire afin d'éliminer les obstacles systématiques et les politiques coloniales, permettant ainsi l'autodétermination des peuples des Premières Nations au Canada.

Nous prions pour que ce travail se poursuive afin de permettre à nos dirigeants de prendre des mesures concrètes. Nous prions pour que la rencontre de nos dirigeants, le Premier ministre et la Chef nationale, permette de continuer à appuyer notre travail collectif, en faisant la promotion de modèles de partenariats judicieux entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral.

Aujourd'hui, nous demandons de pouvoir accomplir notre travail avec un esprit et un cœur sains.

Nous prions pour l'amour, le courage et l'engagement de tous nos dirigeants et décideurs au cours de ce périple qui nous concerne tous, ainsi que toutes les générations à venir.

Mahsi' cho K'agwaadhat, jidü tthak diyeenjit gwünzii nahsii

Merci, Dieu créateur, de faire tout ce qui est bon pour nous.

Aînée Lorraine Netro, Vuntut Gwichin



Glossaire des termes

APN – Assemblée des Premières Nations

CCNUCC – Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

CLPE – Consentement libre, préalable et éclairé

CMAC – Comité mixte sur l'action climatique

COP – Conférence des Parties

CPC – Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques

DNUDPA – Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

ECCC – Environnement et Changement climatique Canada

FEFEC – Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone

FLA – Fonds pour le leadership autochtone

LAC – Leadership autochtone en matière de climat

LCRMC – Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité

LDNUDPA – Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

LCPN – Leadership climatique des Premières Nations

OCAP™ – « Ownership, control, access, and possession » (Propriété, contrôle, accès et possession – Marque déposée)

Parties – Les pays qui ont ratifié un accord ou une convention des Nations Unies sont appelés « Parties »

PCAPMC – Propriété, contrôle, accès et possession – Marque déposée

PLCPN – Programme de leadership climatique des Premières Nations

PRE – Plan de réduction des émissions

RCAANC – Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

RNCan – Ressources naturelles Canada

SCA – Systèmes de connaissances autochtones

SNA – Stratégie nationale d'adaptation



Résumé

En 2023, nous avons connu l'année la plus chaude jamais observée depuis le début des relevés mondiaux en 1850. Pour la première fois, de février 2023 à janvier 2024, la température moyenne mondiale a dépassé de plus de 1,5 °C les niveaux préindustriels pendant une année entière. Avec l'adoption de l'Accord de Paris en 2015, le Canada et d'autres pays ont convenu de poursuivre les efforts visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels.


Au Canada, le réchauffement climatique a entraîné la pire saison des feux jamais enregistrée, les feux de forêt faisant rage de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique tout comme dans les Territoires du Nord-Ouest. Plus de quinze millions d'hectares ont brûlé, résultant en la propagation de fumée des feux de forêt dans tout le Canada et aux États-Unis. Dans ce contexte, beaucoup de choses ont été faites et continuent d'être faites pour prévenir d'autres changements catastrophiques. L'Assemblée des Premières Nations (APN) a publié sa Stratégie nationale sur le climat (la « Stratégie nationale sur le climat »), des représentants des Premières Nations et du gouvernement fédéral ont assisté à la vingt-huitième séance de la Conférence des parties (COP28) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Dubaï, aux Émirats arabes unis, et des centaines de défenseurs des Premières Nations se sont joints à des dirigeants autochtones du monde entier lors de la conférence Adaptation Futures de Montréal.

Le Comité mixte sur l'action climatique (CMAC) s'est réuni trois fois en 2023 : deux fois à Ottawa et une fois à Wendake, au Québec, à l'Hôtel-Musée Premières Nations. Chaque réunion a été l'occasion de renforcer et de rétablir les relations, démontrant ainsi la volonté collective de faire progresser le Leadership climatique des Premières Nations dans les politiques et les programmes fédéraux sur le climat.

Le rapport annuel du CMAC, qui détaille le parcours complet de cette sixième année de collaboration, est organisé en trois sections :

- Introduction des coprésidents
- Renforcement du leadership des Premières Nations en matière de climat – Mesures de 2023
- La voie à suivre en 2024

La deuxième section, Renforcer le Leadership climatique des Premières Nations, résume les principales activités et les enseignements clés, et souligne le rôle du CMAC dans l'accélération des résultats



positifs fondés sur les droits en matière de climat. Au cours de l'année, l'accent a été mis sur la discussion des résultats et des expériences de l'examen quinquennal, un processus visant à explorer les points forts et les domaines d'amélioration possibles pour le Comité. La section a maintenu la pratique visant à identifier les enseignements clés pour assurer une meilleure mise en œuvre par les gouvernements fédéraux, en appuyant la participation juste et financée des Premières Nations à l'action climatique, tout en maintenant la transparence en annexant les enseignements clés de l'année précédente (voir l'annexe A).

La troisième et dernière section, intitulée « *La voie à suivre* », porte sur l'année 2024 et présente cinq domaines prioritaires :

- 1. Faire progresser le Leadership climatique des Premières Nations**
- 2. Continuer d'élaborer des indicateurs et des critères propres aux Premières Nations pour rendre compte de la mise en œuvre des programmes de financement fédéraux liés au climat et des résultats pour les Premières Nations**
- 3. Renforcer le dialogue intergénérationnel et intersectionnel**
- 4. Mettre à jour et examiner le mandat du CMAC**
- 5. Améliorer la transparence et élargir la portée du CMAC**

En 2024, le CMAC prendra des mesures positives pour faire avancer ces priorités, parallèlement aux travaux en cours de la Stratégie nationale sur le climat de l'APN. L'Assemblée des Premières Nations, le gouvernement du Canada et tous les membres du CMAC restent attachés à une approche de l'action climatique fondée sur les droits, qui reconnaît et habilite les Premières Nations à être des leaders en matière de climat par le biais d'actions autodéterminées.



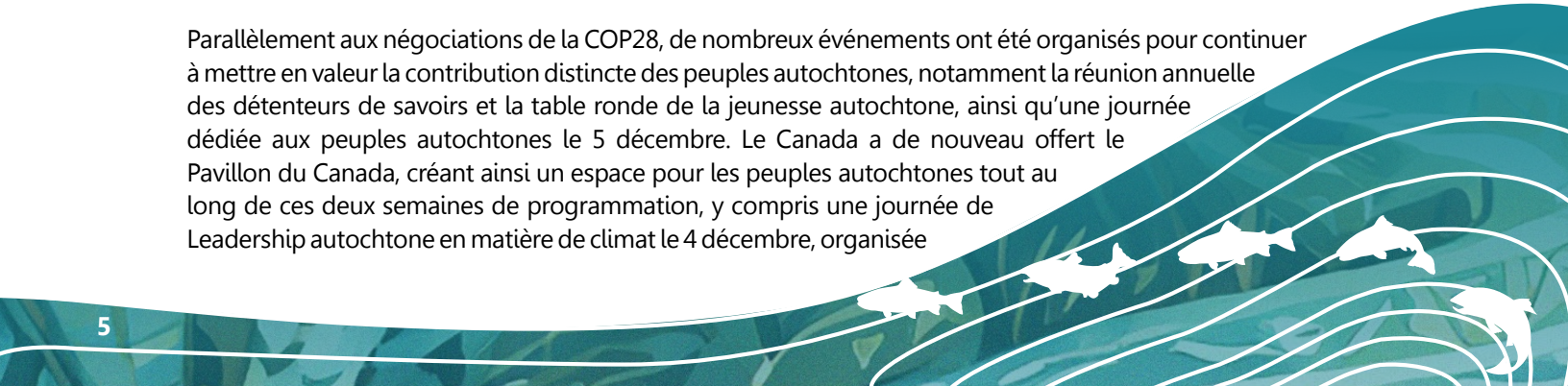
Introduction par les coprésidents


Au vu de l'année de travail qui vient de s'achever au Comité mixte sur l'action climatique (CMAC) des Premières Nations et du Canada, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à ceux qui ont appuyé nos efforts de collaboration pour faire progresser le Leadership climatique des Premières Nations et établir un partenariat plus solide entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral en matière d'action climatique. Établi en 2017, le CMAC a connu une croissance et un développement importants au cours des six dernières années de discussion. En tant que coprésidents du CMAC, nous sommes en mesure d'entendre directement nos membres parler de leurs priorités, de leurs défis et de leurs préoccupations et nous avons eu le privilège de découvrir des initiatives inspirantes en cours visant à protéger les terres, les eaux et les glaces qui font vivre les Premières Nations depuis des temps immémoriaux.

Au cours de l'année 2023, nous avons de nouveau connu des impacts climatiques sévères dans tout le pays. Le Canada a connu la pire saison de feux de forêt jamais enregistrée, avec des feux de forêt de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique, et s'étendant jusqu'au nord du Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Au total, plus de quinze millions d'hectares ont été brûlés. La fumée des feux de forêt s'est répandue dans tout le Canada et au-delà de nos frontières, aux États-Unis. Les impacts ne se limitaient pas qu'à l'Amérique du Nord; de graves inondations se sont produites dans de nombreux pays, comme la Libye, la République démocratique du Congo et le Rwanda. Dans ce contexte, les défenseurs des Premières Nations se sont joints à plus de 100 dirigeants autochtones de partout au pays, à des représentants de tous les ordres de gouvernement et à plus de 127 pays lors de la conférence Adaptation Futures organisée par le Canada à Montréal en octobre, afin de se réunir et de discuter des possibilités d'adaptation aux changements climatiques. La participation des peuples autochtones, y compris des artistes, et l'accent mis sur l'intégration des voix et des connaissances autochtones au cours de nombreuses séances ont été des éléments clés de la conférence.

En décembre, des représentants du gouvernement, des peuples autochtones du monde entier et un large éventail de participants se sont réunis à Dubaï, aux Émirats arabes unis, pour assister à la COP28 de la CCNUCC, également connue sous le nom de Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2023. Le principal domaine de discussion était le résultat du bilan mondial, un processus visant à réfléchir collectivement aux progrès et à proposer de nouvelles mesures pour respecter l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Pour la première fois, un consensus s'est dégagé sur l'abandon progressif des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques.

Parallèlement aux négociations de la COP28, de nombreux événements ont été organisés pour continuer à mettre en valeur la contribution distincte des peuples autochtones, notamment la réunion annuelle des détenteurs de savoirs et la table ronde de la jeunesse autochtone, ainsi qu'une journée dédiée aux peuples autochtones le 5 décembre. Le Canada a de nouveau offert le Pavillon du Canada, créant ainsi un espace pour les peuples autochtones tout au long de ces deux semaines de programmation, y compris une journée de Leadership autochtone en matière de climat le 4 décembre, organisée






en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et des représentants de l'APN, du Conseil circumpolaire Inuit du Canada et du Ralliement national des Métis.

La combinaison de ces réalités suggère que nous entrons peut-être dans une nouvelle phase de notre lutte contre les changements climatiques et de la transition générale vers une vie plus équilibrée avec le monde naturel. Il est plus clair que jamais que le leadership des Premières Nations est essentiel pour trouver une voie vers un avenir juste, équitable et résilient.

En 2023, le CMAC a tenu trois réunions productives portant sur un large éventail d'enjeux importants, incluant des discussions sur la façon dont le Comité entreprend son travail et les priorités communes que nous cherchons à aborder. Les rencontres, deux à Ottawa et une dans une région des Premières Nations, se sont tenues dans un format hybride, ce qui a permis aux membres en mesure de se déplacer de bénéficier de l'occasion de tisser à nouveau des liens plus solides. La rencontre régionale s'est tenue à Wendake, au Québec, à l'Hôtel-Musée Premières Nations, et a permis aux participants d'écouter en personne le Chef régional du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, sur les défis interdépendants de la crise climatique et de la biodiversité.

Les membres du CMAC sont conscients de l'urgence et de l'importance cruciale du travail entrepris par le Comité dans le but de faire progresser les objectifs climatiques des Premières Nations de manière à guider la transition vers une économie carboneutre, en favorisant l'autodétermination des Premières Nations, en réduisant les inégalités socioéconomiques et en mettant pleinement en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (la « Déclaration des Nations Unies »). Ce travail permet l'engagement éthique et équitable des systèmes de savoirs autochtones dans la politique nationale sur le climat par l'entremise d'arrangements de gouvernance appropriés et le respect des droits inhérents et issus du Traité des Premières Nations. Le CMAC est un espace important pour identifier les obstacles, trouver des solutions mutuellement bénéfiques et faire progresser les priorités climatiques communes.

En 2023, dans le cadre des discussions du CMAC, nous avons eu l'occasion de reconnaître les progrès importants réalisés par l'APN pour promouvoir les solutions des Premières Nations en matière de climat. En effet, depuis 2019, l'APN a travaillé à l'élaboration d'une stratégie nationale pour le climat (Stratégie sur le climat), en s'appuyant sur deux rassemblements nationaux sur le climat, des webinaires nationaux et régionaux, et deux sondages à l'échelle nationale. En juillet 2023, l'Assemblée des Premières Nations a adopté la résolution 36/2023, *Mesures urgentes et transformatrices pour le climat dans le cadre de la Stratégie nationale pour le climat de l'APN*, approuvant en même temps la Stratégie nationale sur le climat de l'APN et réaffirmant la déclaration d'une urgence climatique des Premières Nations exprimée dans la résolution 05/2019, *Déclarer une urgence climatique pour les Premières Nations*. Après cet important engagement auprès



des titulaires de droits et de titres des Premières Nations, la Stratégie sur le climat a été publiée officiellement le 18 octobre 2023. La Stratégie contient sept domaines prioritaires, ainsi que 108 stratégies et mesures différentes. La Stratégie sur le climat repose sur l'approche de la lunette climatique des Premières Nations qui contient quatre cercles – *Loi de la nature*, *Actions (une vision du monde)*, *Impacts (la réalité vécue)* et *Contexte (écosystème législatif, juridique et politique)*, représentant quatre sphères d'activité concentriques pour mettre en lumière les relations entre la loi de la nature, les impacts du climat sur les Premières Nations, la lutte contre les changements climatiques et le paysage climatique général, et souligner le rôle des Premières Nations en tant que leaders climatiques et moteurs actifs du changement transformatif. Ensemble, ils mettent l'accent sur les solutions des Premières Nations en matière de climat. Aligner les travaux du CMAC sur les domaines prioritaires de la Stratégie sur le climat sera essentiel pour faire progresser le leadership des Premières Nations en matière de climat dans le cadre des discussions fédérales et internationales sur les politiques climatiques.

Le format adopté dans les pages qui suivent est similaire à celui des rapports annuels précédents. Nous commençons par un aperçu des progrès réalisés par le CMAC en 2023, en élevant le niveau des discussions liées au processus du programme de leadership climatique des Premières Nations, ainsi qu'en explorant la mise en œuvre de la Loi sur la déclaration des Nations Unies dans les politiques et les programmes fédéraux sur le climat. L'année a été marquée par la finalisation de l'examen quinquennal du CMAC, qui a permis d'évaluer les réussites, les défis et les possibilités de croissance du groupe en tant que table conjointe. Le processus a clairement démontré que, malgré les domaines à améliorer, tous les membres partageaient un engagement fort à maintenir le CMAC et à renforcer son rôle dans la création d'un espace pour les Premières Nations au sein de la politique climatique fédérale.

Après avoir rendu compte des réalisations pour 2023, nous explorerons les cinq domaines de travail prioritaires identifiés pour 2024. Nous vous encourageons à lire attentivement les quatre études de cas régionaux, alors que nous continuons à mettre de l'avant des exemples de Premières Nations à la tête de l'action climatique sur leurs terres, leurs eaux et leurs territoires.

Après plus de cinq ans de collaboration, nous demeurons fermement engagés à poursuivre le travail du CMAC et à travailler en partenariat pour parvenir à une action significative en matière de changements climatiques, guidée par les droits, les systèmes de savoirs et les solutions des Premières Nations.

Tonio Sadik
Directeur principal
Environnement, terres et eau
Assemblée des Premières Nations

Vincent C. Ngan
Sous-ministre adjoint
Direction générale des changements
climatiques
Environnement et Changement climatique
Canada



Renforcement du leadership climatique des Premières Nations – Mesures prises en 2023

Tout au long de l'année 2023, les membres du CMAC ont continué à collaborer sur un large éventail de priorités climatiques. La poursuite de la pratique des réunions en personne en 2023 a facilité l'établissement de liens plus étroits entre les participants des Premières Nations et du gouvernement fédéral. Le rétablissement des réunions régionales a d'ailleurs été un point fort. La rencontre qui s'est déroulée à Wendake, au Québec, a illustré la réalité des Premières Nations et a contribué à l'établissement de relations durables entre les participants. Parallèlement aux activités du CMAC, la présence des Premières Nations dans les forums internationaux, comme la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2023 (28 COP), et la publication de la Stratégie nationale sur le climat de l'APN ont offert des opportunités tangibles de souligner le rôle des Premières Nations dans l'avancement de la lutte contre les changements climatiques.

Dans le cadre du rapport annuel 2022, le CMAC a fixé les cinq priorités suivantes pour 2023 :

- Examiner les politiques et les programmes fédéraux sur les changements climatiques ainsi qu'en matière de croissance propre à travers la lunette climatique des Premières Nations.
- Renforcer le leadership des Premières Nations en ce qui concerne l'action climatique.
- Favoriser une transparence, une responsabilisation et une communication accrues dans les activités du CMAC.
- Continuer d'élaborer des indicateurs et des critères propres aux Premières Nations pour rendre compte de la mise en œuvre des programmes de financement fédéraux liés au climat et des résultats pour les Premières Nations
- Approfondir le dialogue intergénérationnel et intersectionnel sur la lutte contre les changements climatiques dans toutes les activités



1. Examiner les politiques et les programmes fédéraux sur la croissance propre et les changements climatiques à travers la lunette climatique des Premières Nations.

L'un des objectifs de longue date du CMAC est l'examen des politiques et programmes fédéraux en matière de croissance propre et de climat; le Comité a en effet élaboré conjointement plusieurs documents comme le Guide des pratiques exemplaires, rédigé à l'intention des ministères fédéraux qui travaillent avec les Premières Nations sur les changements climatiques (voir le [Rapport annuel de 2020 du CMAC : Annexe 2](#)), et le Guide de prise de décisions sur le leadership autochtone en matière de climat, qui visent tous deux à améliorer les processus fédéraux et les résultats pour les Premières Nations. Dans le [Rapport annuel de 2022](#), plusieurs points clés pour la mise en œuvre de ces documents ont été identifiés, notamment :

- la diffusion de ces guides dans les ministères fédéraux engagés dans l'élaboration de politiques et de programmes liés à la croissance propre et aux changements climatiques, notamment dans le cadre de l'implémentation de la Stratégie nationale d'adaptation;
- l'élaboration de guides pour la rédaction des rapports d'étape des Plans de réduction des émissions (PRE) 2023, 2025 et 2027;
- la mise en œuvre du travail réalisé par le CMAC dans le cadre de l'élaboration de nouvelles initiatives climatiques par les ministères fédéraux, et l'identification de moyens concrets qui permettraient un engagement significatif et respectueux (p. ex. financement, échéances raisonnables, appui aux capacités, établissement de relations).

Bien que le CMAC continue de faire des progrès dans la réalisation de ces engagements, les représentants fédéraux reconnaissent que des obstacles importants entravent encore l'engagement significatif et respectueux des Premières Nations dans les politiques et les processus de réglementation en matière de climat. Dans de nombreux cas, les ministères fédéraux ne peuvent toujours pas offrir de financement adéquat pour l'engagement, peuvent être limités par des échéances serrées et des processus coloniaux pour obtenir la rétroaction des Premières Nations, et peuvent manquer d'outils et de ressources pour soutenir l'établissement de relations avec les Premières Nations. Bien que certains ministères aient réussi à mettre en place de bonnes pratiques en ce qui concerne l'exécution des programmes, il reste encore beaucoup à faire pour appliquer pleinement ces mêmes principes à l'avancement des principaux plans et politiques du gouvernement fédéral en matière de croissance propre et de climat, qui sont résumés à la figure 1. Dans toutes les réunions du CMAC en 2023, les représentants des Premières Nations ont fait remarquer que les perspectives, les visions du monde et les expériences des Premières Nations ne sont toujours pas bien représentées dans l'approche proposée pour réaliser la transition du Canada vers une économie carboneutre.

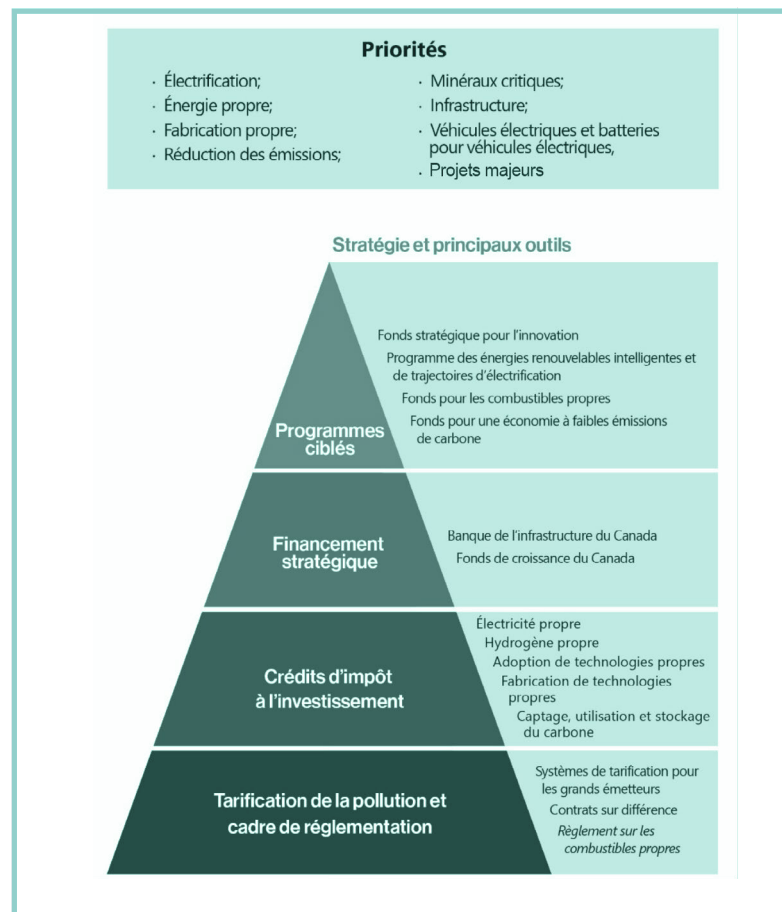



Figure 1.

Source : *Budget 2023, Gouvernement du Canada*

Plus précisément, le CMAC a tenu d'importantes discussions sur les éléments du plan susmentionné et les priorités plus larges en matière de croissance propre définies dans le budget 2023, y compris la conception et la mise en place de programmes ciblés (p. ex. liés au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone et aux initiatives en matière d'énergie propre dans le cadre de *Wah-Ila-Toos*), les répercussions de la tarification du carbone et les préoccupations générales liées au cadre réglementaire élargi du gouvernement. De nombreux membres du CMAC ont noté que les initiatives de croissance propre continuent d'être avancées d'une manière qui n'est pas respectueuse des droits et des systèmes de gouvernance des Premières Nations, en particulier en ce qui concerne l'électricité propre, les minéraux critiques et les projets majeurs, dont beaucoup sont susceptibles d'avoir une incidence sur les terres et les eaux des Premières Nations. Par conséquent, le CMAC demeure déterminé à continuer de faire progresser le leadership climatique des Premières Nations et à mieux harmoniser l'action climatique fédérale avec la mise en œuvre de la *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (LDNUDPA).



Enseignements clés : Le CMAC continuera d'explorer des mécanismes pour aider les fonctionnaires fédéraux à appliquer l'approche de la lunette climatique des Premières Nations à la conception, l'implémentation et l'évaluation des politiques et des programmes fédéraux sur le climat. Cela inclut le travail en cours associé à l'élaboration du Programme de leadership des Autochtones dans les actions climatiques.

Stratégie nationale d'adaptation

Après la publication de la Stratégie nationale d'adaptation (SNA), un groupe de travail composé de membres du CMAC a cherché à élaborer une série d'objectifs et d'indicateurs pour les Premières Nations qui serviraient à éclairer l'implémentation de la SNA, ainsi que l'élaboration de son cadre de suivi et d'évaluation. Le groupe de travail a fait état de plusieurs préoccupations concernant les objectifs existants et a proposé des ajouts reflétant l'engagement éthique envers les systèmes de savoirs et de sciences des Premières Nations; la nécessité de refléter le rôle des Premières Nations dans la gestion des urgences, y compris le soutien à la prévention; les perspectives et les concepts des Premières Nations en matière de santé et de bien-être; et l'économie traditionnelle des Premières Nations. Ces recommandations ont motivé l'ajout de deux nouveaux objectifs dans la SNA pour remédier au déficit d'infrastructures et assurer l'accès aux outils permettant de faire face aux risques climatiques, et ont conduit à la modification des objectifs existants pour s'assurer que les partenaires autochtones sont expressément pris en compte. Ces recommandations continueront d'informer l'avancement des indicateurs des Premières Nations dans l'élaboration en cours du cadre de suivi et d'évaluation de la SNA. Le groupe de travail et le CMAC ont également discuté de la promotion de cadres existants (comme les [principes directeurs de la SNA](#) et le [le Guide de prise de décisions sur le leadership autochtone en matière de climat](#)) pour éclairer la conception et la l'implémentation des programmes fédéraux d'adaptation; de l'élaboration de directives concrètes sur l'intégration des principes directeurs de la SNA dans la prise de décisions sur les politiques et les programmes d'adaptation; et de l'exploitation de nouvelles structures de gouvernance pour s'assurer que les principes directeurs de la SNA éclairent l'établissement des priorités et la prise de décisions.

Enseignements clés : Examiner quelles autres opportunités, dans le cadre de l'implémentation de la SNA, favoriseraient l'avancement des priorités et des efforts d'adaptation des Premières Nations, et aideraient à harmoniser l'élaboration des politiques et l'admissibilité des programmes de façon à respecter les normes minimales de la DNUDPA ainsi que les lignes directrices du CMAC, y compris le Guide des bonnes pratiques pour les ministères fédéraux qui travaillent avec les Premières Nations sur les changements climatiques (voir [Rapport annuel de 2020 du CMAC : Annexe 2](#)), ainsi que le [Guide de prise de décisions sur le leadership autochtone en matière de climat](#).



Tarification du carbone


Reconnaissant les préoccupations de longue date que les Premières Nations ont exprimées au sujet de l'approche du gouvernement fédéral en matière de tarification du carbone et des demandes d'exemption de la taxe fédérale sur le carburant pour les Premières Nations, l'objectif du CMAC en 2023 était d'explorer les options habilitant un engagement respectueux du CMAC sur cette question. Une présentation conjointe soulignait certains des principaux questionnements soulevés précédemment concernant l'approche fédérale en matière de tarification du carbone et donnait un aperçu de haut niveau des possibilités actuelles de partenariat et d'engagement. Lors de la réunion de juin, des représentants d'ECCC ont fait le point sur la restitution des recettes de la taxe sur les carburants aux Premières Nations dans les administrations où le programme fédéral de taxe sur les carburants est en vigueur, et ont discuté de la possibilité de travailler en collaboration sur une proposition de recherche visant à étudier l'incidence de la tarification du carbone sur les communautés et les ménages des Premières Nations. La tarification du carbone reste une question sensible et d'une importance cruciale; les Chefs de l'Ontario et la Première Nation Attawapiskat ont d'ailleurs soumis une demande de révision judiciaire de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* en décembre 2023. À mesure que le processus juridique progressera, des occasions de partager de l'information et des points de vue sur la tarification du carbone pourraient se présenter lors des prochaines réunions du CMAC.

Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone – Fonds de leadership autochtone (FEFEC – FLA)

Au cours de la réunion de février 2023 du CMAC, ECCC a présenté une mise à jour sur le FEFEC – FLA et a demandé l'avis du CMAC sur les options de gouvernance qui permettraient de décider quels projets des Premières Nations devraient être financés au moyen de la réserve de 73,9 millions de dollars sur six ans dont disposent les Premières Nations. Comme le financement du programme doit prendre fin en 2029, ECCC a demandé des commentaires sur les besoins des Premières Nations pendant et après le programme et s'est engagé à travailler avec des partenaires pour faire le suivi et comprendre les lacunes en matière de financement. ECCC a souligné que des efforts seraient déployés pour éviter que les projets ne soient motivés par l'industrie au détriment des intérêts des communautés et pour explorer comment appliquer la DNUDPA au FEFEC – FLA, par exemple, en veillant à ce que les projets soient dirigés par des Autochtones et à ce qu'ils ne soient pas tenus de contribuer aux objectifs établis par le gouvernement fédéral en matière de gaz à effet de serre.

Une discussion difficile, mais nécessaire, a accompagné la présentation, au cours de laquelle les représentants nommés par les Premières Nations ont exprimé de nombreuses préoccupations en réponse à l'approche du Canada, en particulier en ce qui concerne l'allocation des fonds, ainsi que le niveau de soutien requis pour un engagement plus poussé à l'échelle communautaire.

Des questions ont également été soulevées concernant l'accessibilité et l'équité des programmes pour les communautés qui ont besoin d'un soutien plus important, où la planification de projets et la prise de décisions au niveau communautaire sont un défi dans le contexte d'un financement insuffisant.

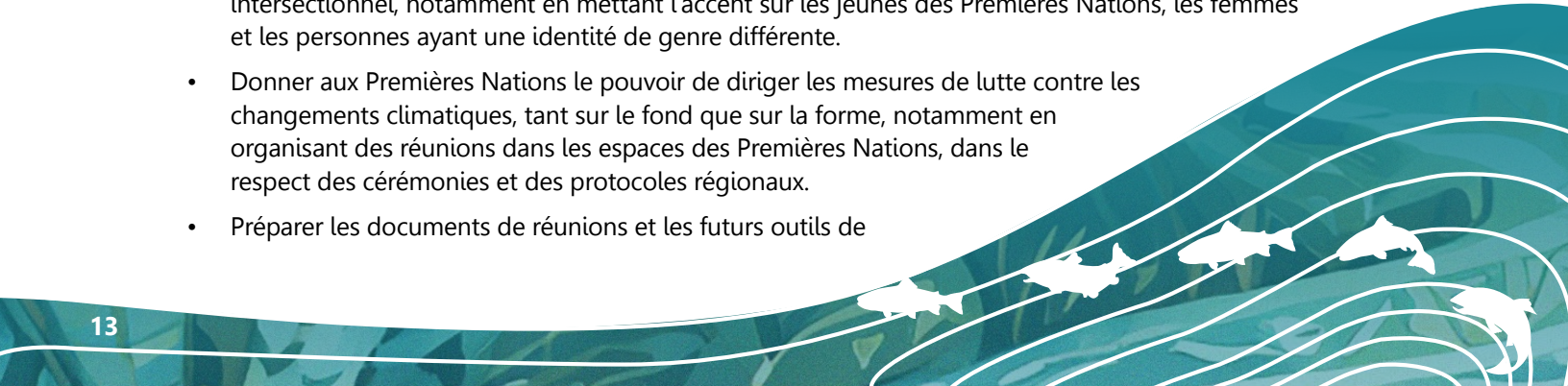



Les membres des Premières Nations du CMAC ont recommandé la création d'un comité de gouvernance distinct pour le FE FEC – FLA, qui ferait rapport sur l'allocation de 73,9 millions de dollars de financement pour les projets dirigés par les Premières Nations de 2023-2024 à 2028-2029. Ils ont également recommandé que les questions de gouvernance soient soumises aux dirigeants des Premières Nations.

À titre de suivi de cette discussion, on pourrait examiner si le programme de leadership climatique Autochtone est en mesure d'adresser les lacunes en matière de financement. Ressources naturelles Canada (RNCan) et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) ont partagé de l'information supplémentaire sur l'initiative *Wah-Ila-Toos*, qui dirige un centre de financement distinct (283 millions de dollars) pour soutenir les initiatives en matière d'énergie propre (p. ex. biomasse, énergie éolienne, hydroélectricité) dans les communautés autochtones, rurales et éloignées qui ne sont pas connectées au réseau. L'objectif est de répondre aux besoins autodéterminés des Premières Nations et aux particularités des projets, en gardant comme exigence que les projets conduisent à une réduction de la consommation de combustibles fossiles. Un conseil d'administration, composé de représentants autochtones externes et de représentants fédéraux de RNCan, de RCAANC et de Services aux Autochtones Canada (SAC), a été mis en place pour approuver les projets à financer.

Plan d'action de la LDNUDPA

Au cours de ses réunions et activités en 2023, le CMAC a passé beaucoup de temps à explorer les implications de la *Loi concernant la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* (LDNUDPA), y compris les mesures d'action prioritaires décrites dans le [Plan d'action de la LDNUDPA](#). Cette discussion, entamée avant même la publication officielle du Plan d'action de la LDNUDPA (juin 2023), visait à explorer les possibilités offertes par l'implémentation de la LDNUDPA pour les ministères fédéraux qui participent au CMAC. Des conversations ciblées ont eu lieu sur les cinq points identifiés dans la section « La voie à suivre » du rapport annuel 2022 du CMAC, pour examiner leur potentiel à répondre aux composantes de la LDNUDPA. Les principales recommandations issues de cet exercice étaient les suivantes :

- Élaborer des documents d'orientation, et de formation correspondante, pour aider les fonctionnaires fédéraux à implémenter les articles de la Déclaration des Nations unies dans les politiques et les programmes fédéraux en matière de croissance propre et de climat.
 - Renforcer les discussions et le matériel qui approfondissent le dialogue intergénérationnel et intersectionnel, notamment en mettant l'accent sur les jeunes des Premières Nations, les femmes et les personnes ayant une identité de genre différente.
 - Donner aux Premières Nations le pouvoir de diriger les mesures de lutte contre les changements climatiques, tant sur le fond que sur la forme, notamment en organisant des réunions dans les espaces des Premières Nations, dans le respect des cérémonies et des protocoles régionaux.
 - Préparer les documents de réunions et les futurs outils de
- 



communication dans un langage accessible.

- Soutenir le développement de discussions sur les ressources qui permettent aux Premières Nations d'élaborer leurs propres solutions climatiques.

À la suite de ces discussions, le [Plan d'action de la LDNUDPA](#) a été publié en juin 2023 et comprend la mesure no 46, qui met l'accent sur l'avancement du programme de leadership autochtone en matière de climat, en s'appuyant sur le programme de leadership climatique des Premières Nations que le CMAC a contribué à faire avancer au cours des dernières années. Ces discussions constructives sur la Déclaration des Nations unies ont été utiles pour envisager la manière dont le CMAC internalise les activités liées à l'implémentation de la LDNUDPA et leurs liens avec les révisions fédérales des politiques et programmes climatiques. Ces travaux se poursuivront en 2024 dans le cadre de l'engagement élargi du gouvernement fédéral envers la réconciliation et de ses efforts simultanés pour faire progresser la décarbonisation et la décolonisation.

Enseignements clés : Le CMAC continuera d'étudier les incidences et les mécanismes permettant de faire progresser la mise en œuvre de la LDNUDPA, notamment par l'élaboration de produits supplémentaires concrets pour appuyer la conception, l'implémentation et l'évaluation des politiques fédérales en matière de croissance propre et de changements climatiques.

ÉTUDE DE CAS RÉGIONAL N° 1

Saison de feux de forêt historique dans les Premières Nations du Québec

Pour les Premières Nations du Québec, le défi climatique est de taille : érosion et immersion des côtes, inondations, changements dans l'abondance et de la répartition des espèces, perte de sites ancestraux, insécurité alimentaire, problèmes de santé, etc.

Mais cette année, à l'été et à l'automne 2023, le Québec a connu une saison de feux de forêt historique. Les incendies ont dévasté plus de 4,5 millions d'hectares, ce qui représente plus que la somme des 20 dernières années. Les nations Crie, Atikamekw, Anishinabe Algonquin et Innu ont été les plus touchées par les incendies. Plusieurs communautés ont dû déclarer l'état d'urgence, et plus de 10 000 personnes, réparties dans treize communautés, ont été évacuées.

Heureusement, il n'y a actuellement aucune perte de vies humaines. Cependant, les incendies ont entraîné des pertes sans précédent de cabines de chasse et d'infrastructures culturelles, ainsi que de certaines pourvoiries. Pendant les incendies, nous avons vu beaucoup d'entraide entre les communautés. Certaines ont pris toutes les dispositions pour accueillir les communautés sœurs évacuées : Chisasibi a accueilli Wemindji, et Pessamit a accueilli Uashat mak Mani-utenam. Les Abénaquis (anciennement Grand Waban Aki Nation Council) ont également apporté leur soutien aux communautés pour mettre en place des abris à air pur et offrir un répit à leurs membres.

Ces incendies auront d'autres répercussions directes et indirectes, notamment sur la qualité de l'eau, la protection des caribous et les retombées économiques pour les collectivités. De plus, ces feux de forêt sont une conséquence directe de la combinaison de plusieurs événements liés aux changements climatiques, notamment les sécheresses, les chaleurs extrêmes, les vents violents et l'intensité générale des systèmes météorologiques. On estime que près de 30 millions de mètres cubes de bois ont été brûlés au Québec en 2023. La saison 2024, sous l'influence d'El Niño, devrait poursuivre la tendance à la chaleur et à la sécheresse, ce qui pourrait encore aggraver ces effets.




Photo du feu 334 prise le 6 juin 2023 © SOPFEU | Geneviève Poirier

2. Renforcer le leadership des Premières Nations en matière de lutte contre les changements climatiques.

En 2023, le travail visant à renforcer le leadership des Premières Nations en matière d'action climatique s'est poursuivi sérieusement. La publication de la [Stratégie nationale sur le climat de l'APN](#), fondée sur l'approbation des Premières Nations en assemblée lors de l'Assemblée générale annuelle de juillet 2023, a présenté sept domaines prioritaires (décrits dans la figure 2), chacun ayant son propre but bien précis, un ensemble d'objectifs et une liste détaillée de stratégies et d'actions. Au total, la Stratégie présente 107 stratégies et actions, chacune étant complétée avec des recommandations à l'intention des partenaires d'implémentation. Pour atteindre la vision énoncée dans la Stratégie sur le climat, l'Assemblée des Premières Nations a clairement indiqué que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent travailler directement et en partenariat avec les détenteurs de droits et de titres des Premières Nations pour implémenter les priorités climatiques autodéterminées des Premières Nations, ce qui englobe l'octroi d'un financement suffisant et durable à chaque Première Nation. Le CMAC a reçu une présentation sur les particularités de la Stratégie sur le climat en novembre 2023, suite à sa publication officielle en octobre 2023, et étudie actuellement comment ces priorités peuvent éclairer les travaux en cours du CMAC, dans tous les domaines pertinents.



Figure 2 : Sept domaines prioritaires dans la Stratégie nationale sur le climat de l'APN



De plus, les efforts communs visant à faire progresser le programme de Leadership climatique des Premières Nations (LCPN) se sont multipliés en 2023, lorsque Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et ECCC ont travaillé avec les dirigeants régionaux des Premières Nations pour distribuer des fonds destinés aux processus d'engagement menés à l'échelon régional. La première phase des activités officielles de mobilisation de leadership climatique des Premières Nations a été lancée en mars 2023 à l'occasion d'une réunion des dirigeants comptant la Chef régionale de l'APN, Kluane Adamek, l'honorable Steven Guilbeault, Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, et l'honorable Marc Miller, alors Ministre des Relations Couronne-Autochtones. Le travail continu d'être guidé par les membres du Comité directeur du LCPN, créé en 2022 en vertu du Cadre de gouvernance pour le programme de LCPN qui définit les principes et les processus clés nécessaires pour faire avancer cette initiative.

La première des trois réunions nationales sur le leadership climatique des Premières Nations a eu lieu à Vancouver du 2 au 5 mai 2023; il s'agissait de la première occasion pour les leaders régionaux des Premières Nations de se réunir en personne et de discuter de la portée, des échéances et des résultats du processus du programme de LCPN. Il a été proposé d'inclure d'autres dirigeants des Premières Nations et des ministres fédéraux à la prochaine réunion des dirigeants du programme, prévue en 2024. Un résumé et des notes visuelles de la réunion ont été préparés afin d'informer le travail en cours du Comité directeur.

Des mises à jour régulières ont également été fournies aux membres du CMAC tout au long de l'année au sujet du processus d'engagement du programme de LCPN et de l'initiative plus vaste de leadership autochtone en matière de climat¹. Au cours des diverses discussions, les partenaires des Premières Nations ont clairement fait savoir qu'il est important d'adopter une approche globale évitant le cloisonnement des questions pour le succès de cette initiative. D'autres réunions du Comité directeur du programme ont eu lieu en septembre et en novembre 2023, dans le prolongement de la première réunion nationale. Des éléments clés, des échéanciers et des processus du Comité directeur ont été étudiés et un cadre de gouvernance et de responsabilisation a été élaboré. Le réseau des leaders régionaux du programme est utile pour continuer à diriger le processus national, pour comprendre ce qui réussit dans le travail des régions et pour partager les bonnes pratiques. Ce travail de leadership climatique des Premières Nations inclut les Premières Nations autogouvernées, et des discussions sont en cours sur la meilleure façon de refléter leurs positions uniques dans ce travail.

Enseignements clés : Dans le cadre de la phase de l'implémentation de la Stratégie nationale sur le climat, l'APN travaille en partenariat avec le Comité consultatif des Chefs sur l'action climatique (CCCAC) pour élaborer un plan d'implémentation. L'APN accueillera également le 3^{ème} rassemblement nationale sur le climat à Calgary (Alberta), du 7 au 10 octobre 2024, afin de poursuivre ces discussions.

¹ Par exemple, l'APN et d'autres organisations autochtones nationales ont contribué à une section générale sur le leadership autochtone en matière de climat dans le [Rapport d'étape 2023 sur le Plan de réduction des émissions de 2030](#), qui était un document fédéral préparé avec la participation des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Une section dédiée au leadership autochtone en matière de climat a reconnu l'importance d'améliorer le partenariat entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral en matière de changement climatique.

3. Favoriser une plus grande transparence, une responsabilisation et une communication accrues dans les activités du CMAC

Les trois réunions du CMAC en 2023 se sont déroulées en personne, avec des capacités hybrides. Il était important pour le CMAC de rétablir les liens en personne permettant de faire progresser les éléments d'un espace éthique² conçu par le CMAC. L'un des principaux sujets de discussion a porté sur la manière de tirer parti du nouveau site Web du CMAC (qui est presque terminé) pour améliorer l'engagement des membres à l'égard du travail du CMAC et faciliter le partage des mises à jour et la distribution des produits, y compris le rapport annuel. Nous continuons d'examiner d'autres moyens de communiquer les travaux du Comité aux Premières Nations et d'appuyer leur processus d'influence sur les politiques et les programmes. Cette année, nous avons envisagé des formats auxiliaires pour le rapport annuel, notamment sa traduction dans des langues autochtones, l'élaboration de méthodes visuelles de présentation, comme des vidéos et des infographies, et la socialisation du travail du CMAC en présentant le rapport annuel à différents publics. En outre, les membres du CMAC souhaitent vivement que le Premier ministre et la Chef nationale leur fassent part de leurs commentaires et de leurs conseils sur le travail du CMAC et ses priorités.

Site Web du CMAC

En 2023, le CMAC a mis l'accent sur le développement en cours du nouveau site Web public du CMAC, hébergé sur le site Web de l'APN, dans le but de promouvoir la transparence et de communiquer le travail du CMAC. Des progrès notables ont été réalisés au cours de l'année 2023 en vue de finaliser le site Web du CMAC, y compris plusieurs présentations de la maquette aux membres du CMAC afin de recueillir leurs réflexions et commentaires. Le site Web comporte quatre sections : Notre travail; Les Premières Nations face aux changements climatiques; Membres et gouvernance; et Travailler ensemble. Le CMAC réfléchit actuellement à la manière de lancer et de faire connaître le site Web aux élus, aux fonctionnaires, aux Premières Nations et aux autres intervenants pertinents.

² Le CMAC est facilité par un investissement important et continu de temps dans le développement d'un espace éthique - un concept que le CMAC considère comme un parcours qui nécessitera du temps, de l'engagement, la création de relations et de la flexibilité, guidé par les enseignements de l'aîné Reg Crowshoe de la Nation Piikani. Cinq principes directeurs ont émergé pour orienter le travail du comité: une approche fondée sur les droits, la confiance et la bienveillance, le respect mutuel et l'équité, la bonne foi et l'honnêteté, et le développement conjoint. Les membres ont appris à quel point il peut être difficile de faire progresser ces principes, notamment en ce qui concerne la représentation appropriée des systèmes de savoirs autochtones dans notre travail.



Examen quinquennal

En reconnaissance des leçons apprises au cours des cinq premières années d'activité du CMAC (2017 à 2021), le CMAC a entrepris un examen structuré de ses modes de fonctionnement, des relations qui ont été établies et de tout résultat tangible (ou intangible). Ce processus a été dirigé par un ancien membre du CMAC, Mark Hopkins, et comportait une série d'entretiens (près de 20 au total), des discussions approfondies lors de deux réunions du CMAC en juin et en octobre, ainsi qu'un examen des rapports annuels et des comptes rendus des discussions. Le processus a été mené dans l'esprit de l'Espace éthique, en recherchant des occasions de réfléchir sur les domaines où les progrès sont les plus grands et les plus limités, et en explorant les possibilités d'améliorer le contenu et le fonctionnement du CMAC au cours des cinq prochaines années. Les principaux objectifs de ce processus étaient de décrire le point de vue des membres du comité sur son incidence au cours des cinq dernières années et les changements susceptibles de l'aider à conserver sa pertinence et à étendre sa portée. Les résultats de cet exercice serviront de base à des propositions concrètes visant à actualiser le mandat et les activités du CMAC avant la réunion proposée entre la Chef nationale et le Premier ministre.

D'une manière générale, le processus d'examen quinquennal du CMAC a reflété un fort soutien à la mission du comité, tout en reconnaissant les défis à venir. Les cinq prochaines années seront déterminantes pour la lutte contre les changements climatiques au Canada et dans le monde. Et comme les membres du CMAC tracent la voie à suivre, trois grands défis doivent être relevés :

- Comment amplifier l'impact du CMAC en établissant des liens en dehors du CMAC, en particulier aux niveaux décisionnels supérieurs au sein du gouvernement fédéral, mais aussi au sein de l'APN et dans les régions et les communautés?
- Comment maintenir et renforcer les pratiques qui ont progressivement centré la discussion sur les droits, les systèmes de savoirs et le droit à l'autodétermination des Premières Nations?
- Comment gérer la croissance du CMAC de manière à ne pas submerger ses processus ou ses participants?

Le processus d'examen quinquennal a généré un large éventail de recommandations et de mesures possibles pour permettre au Comité de continuer à jouer un rôle significatif et productif dans l'avancement des partenariats entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral en matière de changements climatiques et de croissance propre.

Enseignements clés : Explorer les possibilités d'internaliser les recommandations et les conclusions de l'examen quinquennal, en mettant l'accent sur la mise à jour et la modification de la façon dont les réunions du CMAC sont conçues et organisées, proposer des mises à jour possibles aux membres et envisager des améliorations possibles pour la gestion des ordres du jour des réunions.

ÉTUDE DE CAS RÉGIONAL N° 2

Rassemblement des gardiens du savoir spirituel de la Colombie Britannique sur les changements climatiques

L'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique (BCAFN), en accord avec la vision et le leadership du Chef Darrel Bob (Première Nation Xaxli'p), a réuni les gardiens du savoir spirituel de toute la Colombie-Britannique lors d'une cérémonie sur le territoire Tseil Waututh du 17 au 19 novembre 2023. Le Rassemblement a discuté des origines des changements climatiques, de leurs impacts sur la Terre et tous les êtres vivants, ainsi que des solutions et des responsabilités.

Les Gardiens du savoir ont partagé des expériences personnelles, des histoires, des prophéties, des chants et des enseignements pour favoriser la guérison et guider notre travail collectif sur les changements climatiques, en particulier l'implémentation de la [Stratégie sur le climat et Plan d'action des Premières Nations de la Colombie-Britannique](#) et du [Programme de leadership climatique des Premières Nations sur le climat de la Colombie-Britannique](#). Aux côtés des gardiens du savoir spirituel, des joueurs de tambour et des danseurs, et plus de 80 observateurs des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral, des Premières Nations, du secteur privé, des ONG et du monde universitaire se sont rassemblés pour témoigner, écouter, guérir, réfléchir et repartir forts des enseignements reçus, qu'ils appliqueront et transmettront dans leur vie, leur lieu de travail et leur communauté.

"We need to come together as one, connect Nation-to-Nation, and dismantle silos. There are too many silos, but only one Mother Earth."

-Chief Darrell Bob, Xax'lip First Nation

Le rassemblement a offert un espace cérémoniel important pour guider notre travail sur les changements climatiques et avancer vers la guérison de nous-mêmes, des terres et de la Terre mère. Les Gardiens du savoir ont souligné que les changements climatiques ne sont qu'un symptôme d'un problème plus vaste, celui des humains qui se placent au-dessus des autres êtres dans une hiérarchie de l'existence. Il y avait un message constant : Nous ne faisons qu'un avec la Terre. Nous ne sommes pas différents de la sauterelle, de l'écureuil, de l'ours, des arbres et des rochers. Robert Joseph, Chef héréditaire de la tribu Gwawaenuk, a déclaré : « Il y a de la place pour nous, les gens qui se soucient de la Terre mère... C'est spirituel, pas seulement scientifique. »

"Ceremony is how we maintain the connection to Mother Earth and all living beings."


-Knowledge Keeper Shane Point, Musqueam Nation

Alors que le monde se dirige vers une destruction irréversible, les Gardiens du savoir ont clairement défini leur mandat : nous devons prendre des mesures audacieuses pour rétablir l'équilibre naturel et les relations réciproques avec notre Terre mère, nos décisions doivent être ancrées dans des cérémonies en gardant à l'esprit les Sept Générations, la résolution de cette crise ne commence pas dans la science, mais dans nos cœurs, et l'élaboration et la réforme des politiques doivent être axées sur la guérison et l'établissement de véritables relations entre nous, et guidées par les valeurs, les lois naturelles, les enseignements et les modes de connaissances traditionnels des Premières Nations.

"We have to be humble! We don't own the earth, we need to take care of it. This doesn't belong to me. It belongs to the people, to Creation."

-Robert Nahanee, Squamish Nation Elder





4. Continuer d'élaborer des indicateurs et des critères propres aux Premières Nations pour rendre compte sur l'implémentation des programmes de financement fédéraux liés au climat et des résultats pour les Premières Nations

Reconnaissant l'engagement continu et l'intérêt marqué pour ce travail en tant que priorité permanente du CMAC, les membres fédéraux du CMAC ont entrepris un important travail interne en 2023 pour mieux faire comprendre les dépenses fédérales liées au climat et la façon dont les subventions et les fonds de contribution ont été distribués aux Premières Nations. Ce travail n'a pas été communiqué aux membres du CMAC en 2023, mais une mise à jour a été fournie lors de la réunion de novembre 2023 du CMAC sur l'analyse et la recherche entreprises. Il est prévu que les résultats de cette analyse soient présentés lors des réunions planifiées du CMAC, ainsi que lors des réunions du LCPN en 2024, et que d'autres recherches et discussions soient entreprises au besoin. Les membres du CMAC continuent d'exprimer un vif intérêt à mieux comprendre le paysage du financement fédéral pour la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques, et quels résultats pour les Premières Nations sont associés aux programmes climatiques fédéraux jusqu'à présent.

L'analyse des dépenses entreprise en 2023 par les fonctionnaires fédéraux s'appuie sur l'inventaire des programmes de financement autochtone pour le climat et l'environnement ([Financement destiné aux Autochtones pour le climat et l'environnement – Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/financement-destine-aux-autochtones-pour-le-climat-et-l-environnement)), qui continue d'être mis à jour sur une base semestrielle. Bien que cette ressource demeure importante, certains membres du CMAC ont exprimé leur intérêt pour la création d'une vue d'ensemble visuelle des programmes climatiques des gouvernements fédéraux. Une réflexion plus approfondie sur la meilleure façon de représenter et de partager cette information sera menée et pourrait correspondre aux recommandations découlant de l'exercice d'examen quinquennal du CMAC, aux discussions sur la mise en œuvre de la LDNUDPA et au processus d'engagement du programme de leadership climatique des Premières Nations. Bien que les efforts de suivi et de collecte de renseignements sur l'état des demandes de financement pour le climat qui n'ont pas été retenues aient été difficiles en raison du peu d'information disponible au sein des ministères fédéraux, il pourrait y avoir des possibilités continues de dialogue avec les responsables des programmes fédéraux dans le cadre du processus de LCPN afin de mieux comprendre les obstacles potentiels pour les demandeurs des Premières Nations.

Enseignements clés : D'autres discussions au CMAC seront nécessaires en 2024 afin d'explorer les indicateurs et les informations actuellement disponibles, de faire le point sur l'analyse fédérale entreprise sur les dépenses climatiques en 2023, et d'examiner les lacunes et le travail de suivi qui pourraient être nécessaires pour suivre les progrès et les résultats du CMAC.



5. Approfondir le dialogue intergénérationnel et intersectionnel sur la lutte contre les changements climatiques dans toutes les activités

En 2023, le CMAC a continué d'explorer les options permettant d'inclure de manière significative les perspectives uniques des jeunes, des aînés, des femmes, des gardiens du savoir, des personnes de diverses identités de genre et d'autres identités intersectionnelles dans le cadre de son travail. Chacune des rencontres de 2023 s'est terminée par des cercles de partage des jeunes où ces derniers ont pu établir des connexions entre eux et partager leurs perspectives sur le programme et les discussions. Les conversations et les idées issues de ces réunions créent un espace où les jeunes sont en mesure de participer de manière significative au CMAC et assurent qu'ils sont à l'aise de partager. Les principaux messages des cercles de jeunes sont les suivants :

- Un soutien est nécessaire pour les représentants des jeunes qui rejoignent le CMAC, notamment des séances d'information, des réunions préparatoires et des rencontres quotidiennes.
- Un espace devrait être délibérément prévu dans les rencontres pour que les représentants des jeunes puissent partager leur point de vue de manière supportée.
- Des stratégies devraient être mises en place pour éviter que la présence des jeunes autochtones ne soit que symbolique, y compris une façon de s'assurer qu'ils sont correctement briefés et préparés pour les discussions sur le sujet, un soutien supplémentaire pour les jeunes des Premières Nations régionales, et un soutien approprié de la part des Aînés et des détenteurs de savoirs.
- Des ressources devraient être créées pour introduire des approches intersectionnelles et diversifiées en matière de genre dans la discussion.

En outre, l'Aînée Lorraine Netro a continué à jouer un rôle important tout au long de 2023 pour orienter la Table et offrir des conseils spirituels et culturels à tous les membres du CMAC grâce à son leadership bienveillant et généreux et au partage de ses histoires.

ÉTUDE DE CAS RÉGIONAL N° 3

Le Sommet sur l'eau 2023 de Nagwichoonjik

Du 13 au 17 mars 2023, des délégués de la Nation Dénée, des Inuvialuit, de la North Slave Métis Alliance (NSMA) et de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest se sont réunis à Inuvik pour assister au Sommet sur l'eau de la Nation Dénée Nagwichoonjik. Le Sommet sur l'eau a été organisé pour répondre aux nombreuses préoccupations et enjeux liées à l'eau dans le Nord, notamment le récent déversement du bassin de résidus des sables bitumineux de l'Alberta. Les terres traditionnelles des Dénés, des Métis et des Inuits couvrent environ 20 % du territoire canadien et 25 % de la forêt boréale. Ces terres, qui sont les terres visées par les traités no 8 et no 11 et les terres des Inuvialuit, comprennent le bassin hydrographique du fleuve Mackenzie jusqu'aux eaux côtières de l'océan Arctique, entre la frontière du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et Kugluktuk, au Nunavut.

La Nation Dénée, les Inuvialuit et la Nation Métis des Territoires du Nord-Ouest ont publié une déclaration conjointe qui expose leurs préoccupations communes, leurs recommandations et des conseils sur la façon d'aller de l'avant. La déclaration complète, ainsi que d'autres travaux pertinents du sommet peuvent être consultés ici : [Nagwichoonjik Water Summit](#).

Il convient de noter que la déclaration a abordé les points suivants, qui sont pertinents pour le travail du CMAC :

- le respect et l'inclusion des savoirs traditionnels autochtones pour mieux comprendre les répercussions sur nos terres et nos eaux, et pour guider toute étude future;
- la pleine participation des Dénés, des Inuvialuits et de la Nation Métis des Territoires du Nord-Ouest en tant que leaders sur toutes les questions relatives aux eaux transfrontalières;
- la recherche d'engagements de la part du Canada, de l'Alberta et d'autres gouvernements respectifs, y compris le soutien aux efforts de surveillance menés par les Autochtones, la responsabilité de l'Alberta et de l'industrie en matière de surveillance et de gestion des bassins de résidus, et l'enquête sur les impacts en aval de la pollution des sables bitumineux sur la qualité de l'eau et de l'air ainsi que sur la santé humaine;
- l'élaboration d'une base de données permettant à nos peuples de partager leurs observations sur les changements climatiques et leurs répercussions sur nos terres et nos eaux.

Un deuxième Sommet sur l'eau sera organisé dans les années à venir.



La voie à suivre en 2024


Reconnaissant l'engagement important des Premières Nations et du gouvernement fédéral à renforcer l'efficacité du CMAC et à assurer sa pertinence, les priorités suivantes ont été définies pour 2024 :

- Faire progresser le Leadership climatique des Premières Nations
- Continuer d'élaborer des indicateurs et des critères propres aux Premières Nations pour rendre compte de l'implémentation des programmes de financement fédéraux liés au climat et des résultats pour les Premières Nations
- Renforcer le dialogue intergénérationnel et intersectionnel
- Mettre à jour et examiner le mandat du CMAC
- Améliorer la transparence et élargir la portée du CMAC

1. Faire progresser le Leadership climatique des Premières Nations

Le concept de leadership climatique des Premières Nations a été un principe directeur clé pour le travail du CMAC, à la fois en ce qui concerne l'examen et les commentaires sur les politiques fédérales en matière de croissance propre et de climat, et la création d'un espace pour des solutions et des propositions distinctes, dirigées par les Premières Nations. Cela continuera d'être une priorité clé en 2024, étant donné la convergence entre l'implémentation de la Stratégie nationale sur climat de l'APN, le leadership climatique des Premières Nations et l'implémentation en cours de la LDNUDPA. En raison de cette convergence, le CMAC identifiera et élaborera conjointement des recommandations sur la façon de rendre opérationnels les changements apportés au partenariat sur le climat entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral, et examinera comment ces changements peuvent influencer les politiques et les programmes fédéraux sur le climat à plus grande échelle, comme la tarification du carbone. Reconnaissant cette convergence, le CMAC se concentrera sur les priorités suivantes pour 2024 :

- Appuyer les processus d'engagement et de prise de décisions liés à l'implémentation de la SNA, à la tarification du carbone et à d'autres initiatives pertinentes qui respectent les normes minimales de la DNUDPA et sont alignées avec les directives propres au CMAC, y compris le Guide des bonnes pratiques pour les ministères fédéraux qui travaillent avec les Premières Nations sur les changements climatiques (voir [Rapport annuel de 2020 du CMAC : Annexe 2](#)) et le [Guide de prise de décisions sur le leadership autochtone en matière de climat](#).
- Étudier comment appuyer l'implémentation de la Stratégie nationale sur le climat de l'APN, y compris les 107 stratégies et actions, dans le cadre du travail du CMAC et dans le cadre des politiques et programmes climatiques fédéraux.




L'objectif de ces activités en 2024 sera d'améliorer, et non d'entraver, le travail visant à améliorer les politiques et programmes fédéraux sur le climat, tant existants que connexes. Un élément clé de cette démarche sera la poursuite de la collaboration pour finaliser et passer à l'implémentation du programme de leadership climatique des Premières Nations, qui offre un mécanisme important pour l'avancement d'une action climatique autodéterminée qui élève les priorités dirigées par les Premières Nations. Le CMAC s'attend à ce que le partenariat visant à élaborer le programme de LCPN demeure un domaine de travail important pour l'année à venir, en vue de finaliser les recommandations et d'avancer progressivement dans leur implémentation.

- En 2024, les dirigeants régionaux des Premières Nations continueront d'organiser des ateliers régionaux et communautaires, avec l'appui, le cas échéant, du Comité directeur du programme de leadership climatique des Premières Nations. L'engagement se concentrera sur l'identification des obstacles et des priorités régionales et locales pour le programme de LCPN et pour éclairer l'élaboration de recommandations d'ici la fin de 2024-2025.
- En 2024, les ministères fédéraux et l'APN travailleront ensemble à l'organisation et à la préparation de la prochaine réunion des ministres et des dirigeants des Premières Nations sur les efforts visant à faire progresser le programme de LCPN.

2. Continuer d'élaborer des indicateurs et des critères propres aux Premières Nations pour rendre compte sur l'implémentation des programmes de financement fédéraux liés au climat et des résultats pour les Premières Nations.

Depuis le rapport annuel du CMAC de 2021 et le rapport annuel du CMAC de 2022, ce secteur d'activité a été très ambitieux, reconnaissant l'importance de pouvoir mesurer les progrès concernant l'implémentation des programmes de financement fédéraux liés au climat et les résultats pour les Premières Nations. Le CMAC n'a pas fait beaucoup de progrès dans ce domaine en 2022 ou en 2023, mais le travail s'est poursuivi dans le cadre du programme de LCPN. Le Comité continuera de travailler sur les priorités énoncées tout au long de 2024, en s'appuyant sur l'analyse et la recherche entreprises par les membres fédéraux du CMAC en 2023. Parallèlement à la poursuite de ce travail, le CMAC fera également avancer les engagements suivants :

- Le CMAC continuera d'explorer les moyens de suivre l'état des demandes de financement pour le climat qui n'ont pas été retenues, en vue de relever les enjeux d'accessibilité et de capacité.
- Le CMAC développera des pratiques de suivi pour l'implémentation du [*Guide de prise de décisions sur le leadership autochtone en matière de climat*](#), et, au besoin, cherchera à obtenir les points de vue des Premières Nations sur la façon dont elles ont été engagées dans l'implémentation des politiques et des programmes fédéraux en matière de climat. Cette étude contribuera à la prise en compte des systèmes de savoirs des Premières Nations dans les mesures climatiques fédérales et sera nécessaire pour s'assurer que




les bonnes pratiques soient prises en considération en vue d'une participation pleine et efficace des Premières Nations. On étudiera également les améliorations possibles qui pourraient être avancées dans le cadre du leadership climatique des Premières Nations et des discussions sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le climat.

- Le CMAC étudiera les répercussions sur la confidentialité afin de respecter la vie privée et la souveraineté des données des Premières Nations tout au long du processus de collecte et d'analyse des données.
- Des données exactes et à jour sur les Premières Nations, conformes aux normes de PCAP^{MC}, sont nécessaires pour que le CMAC prenne des décisions sur les politiques et les initiatives liées au climat. En 2024, le CMAC continuera de chercher d'autres sources de données sur les programmes liés au climat afin de compléter l'analyse des données sur les résultats des Premières Nations dans le cadre de ces programmes, en utilisant des outils tels que le Gouvernement ouvert, et diverses bases de données dans les ministères.
- En 2024, le CMAC tiendra compte du travail en cours visant à refléter les droits, les compétences et les systèmes de savoirs des Premières Nations dans l'élaboration, déjà entamée, du cadre de suivi et d'évaluation de la SNA, en s'appuyant sur les recommandations du groupe de travail du CMAC de 2023.

3. Renforcer le dialogue intergénérationnel et intersectionnel

En 2024, le CMAC continuera d'explorer les options permettant d'inclure de manière plus significative les perspectives uniques des jeunes, des aînés, des femmes, des gardiens du savoir, des personnes de diverses identités de genre et d'autres identités intersectionnelles dans le cadre du travail du CMAC. Le CMAC fera une place à ces perspectives, à la fois dans le contexte du travail conjoint et dans la mise en œuvre du travail des membres au sein de leurs propres établissements. Par l'entremise du secrétariat du CMAC, l'APN et ECCC exploreront les liens potentiels entre les forums intergénérationnels et les réseaux de jeunes existants et le travail du CMAC, y compris le projet de Conseil consultatif des jeunes des Premières Nations sur les changements climatiques décrits dans la Stratégie nationale sur le climat de l'APN. Dans le cadre des efforts déployés par le CMAC pour mettre en œuvre les recommandations découlant du processus d'examen quinquennal, il pourrait également s'agir d'explorer de nouvelles façons de concevoir les rencontres du CMAC afin de favoriser le dialogue intergénérationnel et intersectionnel. En outre, il est possible de renforcer les processus existants et les possibilités d'engagement inclusif, tel que ceux entrepris dans le cadre du programme de LCPN.

- Le CMAC continuera d'organiser des sessions pour les jeunes sur l'ordre du jour des réunions du CMAC et les événements, ainsi que des possibilités de partage intergénérationnel avec les Aînés.
- 

4. Mettre à jour et examiner le mandat du CMAC

Entre 2017 et 2023, le CMAC s'est réuni à vingt reprises. Les discussions ont porté sur l'éventail de la politique climatique fédérale, à commencer par l'implémentation du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, pour passer au régime de planification et de rapports établi en vertu de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* selon des échéanciers prescrits pour l'établissement des objectifs, des plans et des rapports d'étape de l'implémentation. Compte tenu de cette réalité, il est temps pour le CMAC d'examiner les réalisations qu'il a accomplies jusqu'à présent et de trouver des occasions de réfléchir aux futures orientations de la politique climatique et de renforcer le mandat du CMAC, pour contribuer aux discussions techniques.

Dans le cadre de l'examen quinquennal achevé en 2023, les membres du CMAC ont discuté de la manière dont le mandat pourrait être mis à jour pour refléter les priorités émergentes pour le CMAC, notamment l'adoption par le gouvernement de la *Loi sur la déclaration des Nations unies* et des principes émergents. Cela s'est traduit par une discussion continue sur la façon de tirer parti des relations créées au sein du CMAC pour faire participer davantage de représentants de haut niveau à la discussion, ainsi que sur la façon d'améliorer l'élaboration des ordres du jour des réunions afin de créer un espace de dialogue et d'apports substantiels aux tâches identifiées.

- Le CMAC s'engagera dans un processus de mise à jour de son mandat afin de mieux refléter l'état de la politique fédérale en matière de climat et de peuples autochtones.
- Le CMAC s'engagera dans un processus de mise à jour de sa liste de membres afin de mieux refléter l'état et le mandat du CMAC.

5. Améliorer la transparence et élargir la portée du CMAC

En 2024, le CMAC est ravi de continuer à se réunir en personne et dans les communautés. Ce sera une excellente occasion de revenir aux principes de l'Espace éthique, de favoriser les opportunités d'établir des relations solides et de créer un espace pour que les régions puissent partager directement avec le CMAC. Le comité a l'intention d'alterner entre des rencontres dans la région de la capitale et des rencontres en région.

Les membres du CMAC continuent de discuter de formats alternatifs pour le rapport annuel à la Chef nationale et au Premier ministre en étudiant les options qui seraient plus accessibles au public. Le secrétariat du CMAC et le groupe de travail sur le rapport annuel du CMAC, un sous-groupe de travail du CMAC, continueront d'envisager différentes options, comme les rapports visuels et la rédaction des rapports dans des langues des Premières Nations, en mettant l'accent sur la communication avec le public fédéral et celui des Premières Nations.

Pour s'assurer que le CMAC demeure responsable de ses priorités et de ses livrables, un plan de travail pour 2024 sera également élaboré afin de garantir que le CMAC demeure aligné à son mandat et à ses priorités. Notre objectif est de mieux prévoir le travail et de faire le suivi des progrès et des activités du CMAC tout au long de l'année. D'autres efforts seront également envisagés pour planifier les ordres du jour des réunions autour de thèmes prioritaires et pour assurer la participation appropriée des représentants des Premières Nations et du gouvernement fédéral à ces rencontres.

ÉTUDE DE CAS RÉGIONAL N° 4

L'impact des phénomènes météorologiques extrêmes sur les Premières Nations de l'Atlantique

Les phénomènes météorologiques de l'océan Atlantique ont été largement constants et prévisibles pendant des générations, ce qui a permis aux Premières Nations de l'Atlantique de s'adapter et de prospérer en dépit des tempêtes, des vents et des forts courants océaniques. Cependant, avec le réchauffement de la planète à un rythme sans précédent, tout change en même temps, y compris la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques dans la région de l'Atlantique. En juillet 2023, plus de 200 millimètres de pluie ont recouvert la Nouvelle-Écosse en l'espace de six heures, provoquant des inondations extrêmes. Les communautés Mi'kmaq, en particulier la Première Nation Sipekne'katik, ont été prises au piège, de nombreuses routes étant complètement emportées par les eaux ou impraticables. Seulement qu'au cours des deux derniers mois, le Nouveau-Brunswick a connu trois tempêtes importantes avec vents violents, causant des coupures de courant d'une semaine qui ont eu des répercussions sur les communautés de Wolastoqey.

À Epekwitk (Île-du-Prince-Édouard), la communauté de la Première Nation de Lennox Island est restée traumatisée par la tempête post-tropicale la plus puissante à avoir touché terre au Canada dans l'histoire enregistrée. Bien qu'il n'y ait pas eu de décès, l'ouragan Fiona a entraîné une érosion côtière dans certaines parties de Lennox Island équivalente à plus de 50 ans d'érosion côtière accumulée. Les arbres abattus par les vents de catégorie 2 de l'ouragan Fiona sont encore éparpillés sur Lennox Island et présentent un risque de feu de forêt si les conditions de sécheresse reviennent au printemps et à l'été 2024.

Au cours de l'année dernière, les phénomènes météorologiques susmentionnés ont surtout touché la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; mais au cours de la dernière décennie, chaque communauté des Premières Nations de l'Atlantique a été touchée d'une manière ou d'une autre par des conditions météorologiques extrêmes. Ces événements peuvent laisser les Premières Nations déconnectées de la terre et de leur mode de vie traditionnel, car cela peut prendre des mois, voire des années pour se remettre complètement sur pied et reconstruire les communautés. Les Premières Nations et les organisations de la région de l'Atlantique ont élaboré des opérations de gestion des urgences afin d'être mieux préparées à faire face aux conditions météorologiques extrêmes, qu'elles bénéficient ou non d'un soutien financier du gouvernement canadien. Les Premières Nations de l'Atlantique doivent être incluses dans la conversation sur la préparation aux phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que dans le processus d'action climatique du Canada.



Mot de la fin

Tout au long de l'année 2023, les Premières Nations et les représentants fédéraux ont fait progresser en collaboration le concept de leadership climatique des Premières Nations dans les politiques et les programmes fédéraux. Les résultats de l'examen quinquennal du CMAC indiquent que le Table et les relations qu'elle favorise continuent de générer un travail positif et proactif pour mobiliser les perspectives des Premières Nations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Le CMAC, appuyé par l'engagement régional du programme de leadership climatique des Premières Nations et de la Stratégie nationale sur le climat de l'APN, peut jouer un rôle essentiel dans l'avancement des partenariats entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations pour aller de l'avant avec les engagements simultanés de la décarbonisation et de la décolonisation. Comme le reflète la mesure n° 46 du Plan d'action de la LDNUDPA, ces engagements se traduisent par des efforts communs visant à favoriser l'autodétermination des Premières Nations en matière de changements climatiques et à faire progresser les objectifs de réconciliation, y compris une approche fondée sur les droits en ce qui a trait au partenariat sur les changements climatiques.

Alors que nous nous penchons sur les priorités pour 2024, le CMAC réaffirme son engagement à prendre des mesures transformatrices pour faire face à la crise climatique. Sur la voie de 2030 et de la carboneutralité d'ici 2050, il existe un potentiel important pour prévenir les impacts les plus catastrophiques sur les Premières Nations et pour s'orienter vers un nouveau modèle de partenariat où les visions du monde et les enseignements des Premières Nations éclairent la prise de décisions en matière de climat. Le CMAC reste un mécanisme essentiel pour intégrer une approche de l'action climatique fondée sur les droits, tout en protégeant les terres et les eaux pour de nombreuses générations à venir.



Annexe A

Enseignements clés – 2023

Enseignements clés : Rechercher d'autres occasions d'appuyer la diffusion du guide des bonnes pratiques du CMAC, tant le Guide sur l'accessibilité au financement fédéral et l'engagement significatif auprès des Premières Nations que le Guide sur la prise de décisions en matière de leadership autochtone sur le climat, dans les ministères fédéraux engagés dans l'élaboration de politiques et de programmes liés aux changements climatiques et à la croissance propre.

Enseignements clés : Monitorer et assurer le suivi avec la Division des politiques horizontales d'ECCE, qui a dirigé la préparation du Plan de réduction des émissions (PRE) pour 2030, afin de favoriser le respect de l'engagement du PRE pour 2030 de «collaborer avec ses partenaires autochtones afin de co-développer une approche permettant une présence plus forte de la perspective autochtone au sein d'autres éléments des plans de réduction des émissions» (PRE pour 2030, p.21). L'élaboration de lignes directrices pour les rapports d'étape de 2023, 2025 et 2027 sera nécessaire pour garantir une réflexion approfondie sur les engagements législatifs en matière de savoirs autochtones et de la DNUDPA, ainsi que sur les guides des pratiques exemplaires du CMAC, le guide sur l'accessibilité du financement fédéral et l'engagement significatif auprès des Premières Nations, ainsi que les lignes directrices sur la prise de décisions.

Enseignements clés : Explorer davantage de possibilités dans l'implémentation de la Stratégie nationale d'adaptation (SNA) pour répondre à certaines des préoccupations en suspens des Premières Nations et pour harmoniser les politiques, les programmes et les plans bilatéraux avec les provinces et les territoires d'une manière qui respecte les normes minimales de la DNUDPA, ainsi que le guide des bonnes pratiques du CMAC (à la fois le Guide sur l'accessibilité du financement fédéral et l'engagement significatif avec les Premières Nations, ainsi que le Guide de prise de décisions sur le leadership autochtone en matière de climat).

Enseignements clés : L'application des principes de la DNUDPA, des Guides de bonnes pratiques du CMAC, du Guide sur l'accessibilité du financement fédéral et l'engagement significatif auprès des Premières Nations, et du Guide de prise de décisions sur le leadership autochtone en matière de climat accuse un retard dans le développement des politiques et des programmes fédéraux en matière de climat. Un travail supplémentaire pour refléter ces documents, ainsi qu'un engagement avec les Premières Nations dès le début des processus, seront essentiels pour que les ministères fédéraux rendent opérationnel le travail du CMAC dans l'élaboration de nouvelles initiatives climatiques, ainsi que pour identifier des moyens concrets de permettre un engagement significatif et respectueux (p. ex. financement, délais raisonnables, capacité, établissement de relations).





50, rue O'Connor, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 6L2
www.afn.ca

Sans frais : 1.866.869.6789
Téléphone : 613.241.6789
Télécopieur : 613.241.5808

Funded by / Financé par
Canada 